

## L'ENTRETIEN PRÉNATAL PRECOCE : UNE OCCASION ... MANQUÉE ? L'ENTRETIEN PSYCHOSOCIAL SYSTÉMATIQUE DU 4<sup>e</sup> MOIS DE GROSSESSE : UNE FAUSSE BONNE IDÉE !

Le projet de loi réformant la protection de l'enfance a été modifié par l'Assemblée Nationale en première lecture le 10 janvier 2007. Certains changements sont gravement préoccupants et appellent de vives réactions.

L'Assemblée Nationale a rajouté dans le texte la notion d'« actions d'accompagnement si celles-ci apparaissent nécessaires », lors d'un « entretien systématique psychosocial réalisé au cours du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse ».

L'insertion dans ce projet de loi de l'entretien prénatal précoce (E.P.P.) prévu par la Circulaire sur les collaborations médico-psychologiques en périnatalité du 4 juillet 2005 présente un risque majeur de perversion de son actuelle mise en place prometteuse. De fait, l'esprit dans lequel cet entretien a été conçu doit être conservé pour lui préserver son efficacité et sa déontologie : un entretien **proposé** systématiquement, suffisamment long, avec une sage-femme attentive, inaugurant une relation de confiance entre la femme enceinte, le couple et la sage-femme (libérale, hospitalière ou territoriale).

*A contrario*, son imposition l'amputerait de sa légitimité éthique car elle constituerait une atteinte à la liberté individuelle de se taire ou de choisir son moment et son interlocuteur pour parler. La grossesse est dans de nombreux cas un moment propice à l'épanouissement des futurs parents.

Le suspicieux qualificatif « psychosocial » priverait cet entretien de l'approche globale initialement visée et de l'étayage confiant qu'il voulait être.

De plus, l'ambition de dépister exhaustivement les femmes en souffrance ou en difficulté sociale produirait une méfiance parasitant la qualité de l'accompagnement.

Enfin, l'amalgame persistant entre difficultés sociales et souffrance psychique détournerait les sages-femmes du rôle de soutien que les femmes leur reconnaissent.

Certes, le rapport IGAS (prévu par le Plan périnatalité et cosigné par Bernadette Roussille) sur la PMI avait préconisé en janvier 2007 de rendre systématique cet entretien prénatal précoce en le confiant aux seules sages-femmes de PMI du service de protection maternelle des conseils généraux et en évoquant plus largement un « bilan psychosocial réalisé au 4<sup>ème</sup> mois de grossesse ». Las, l'Assemblée Nationale a souhaité inscrire dans la loi ces dispositions préconisées par l'IGAS.

Mais ne nous y trompons pas : il y a dans ce glissement, un véritable coup de force qui transforme un projet de prévention prévenante et respectueuse des femmes et du couple, en un dispositif de dépistage hasardeux. La perte de sens liée à cette redéfinition de l'entretien empêchera les professionnels d'investir plus avant l'entretien prénatal précoce et confrontera les parents à une emprise scientiste que l'intention initiale aspirait justement à éviter au profit de l'ouverture d'un dialogue authentique.

Pour cet ensemble de raisons,

- l'API, Association des Psychiatres de secteur Infantojuvénile (Présidente : Dr Yvonne Coinçon),
- la WAIMH francophone, World Association for Infant Mental Health (Past Président-fondateur : Pr Bernard Golse, Co-présidents : Sylvain Missonnier et Pr Pierre Delion)
- l'ARIP, Association de Recherche et (In)formation en Périnatalité (Président : Dr Michel Dugnat)
- le SIUEERPP, Séminaire universitaire inter-européen d'enseignement et de recherche en psychopathologie et psychanalyse (Président : Pr Gori)
- l'A.N.A.P.S.Y.p.e., Association nationale des psychologues de la petite enfance (Président : Danièle Delouvin)
- le SNM PMI, Syndicat national des médecins de PMI (Président : Christine Bellas-Cabane)
- InterCoPsychos, Inter-collectif de psychologues (Président : J.F. Cottes),

prennent position collectivement sur cet amendement, en proposant résolument la suppression des termes « psychosocial » et « systématique » dans le texte de loi, à remplacer par : « entretien systématiquement proposé ».

**Elles appellent** les associations, les sociétés scientifiques, les syndicats de professionnels impliqués en périnatalité, les chercheurs et toutes les personnes sensibilisées à l'importance de la grossesse et de la naissance, à se mobiliser pour promouvoir un accompagnement médicopsychosocial éthiquement respectueux des parents pendant la période périnatale.